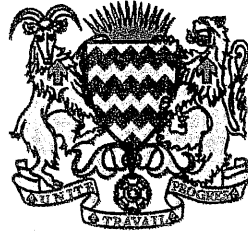


58

RÉPUBLIQUE DU TCHAD

AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD
AUPRÈS
DE LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE



MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE
ET DES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE

UNITÉ - TRAVAIL - PROGRÈS

DECLARATION DE LA DELEGATION TCHADIENNE A L'OCCASION DE L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DU TADJIKISTAN, LE VENDREDI 6 MAI 2016

Monsieur le Président,

Au nom de ma délégation, je salue chaleureusement celle du Tadjikistan et la remercie de la présentation du Rapport national de son pays dans le cadre du 2nd cycle de l'Examen Périodique Universel.

La délégation tchadienne note que le Tadjikistan coopère, non seulement avec le Conseil des droits de l'homme en mettant en œuvre les recommandations qui lui ont été formulées à son premier examen, mais également avec les organes conventionnels en donnant suite à leurs observations finales, ainsi qu'avec les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales.

La délégation tchadienne se félicite de la prise des mesures tant législatives que pratiques par le Tadjikistan pour renforcer la protection et la promotion des droits de l'homme.

Toutefois, la délégation tchadienne recommande au Tadjikistan de créer une institution chargée de la protection et de la promotion des droits de l'homme, conforme aux principes de Paris.

Je vous remercie, Monsieur le Président